



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS
AVENANT N° 2

EXE10

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Prendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

COMMUNAUTES DE COMMUNES DU PILAT RHODANIEN
9 rue des Prairies
42410 PELUSSIN

SIRET 244 200 895 00054

Tel : 04.74.87.30.13 - Courriel : ccpr@pilatrhodanien.fr

B - Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

SARL ADOC - Assistance Développement Organisation Conseil
1 Boulevard Déodat de Séverac
31770 Colomiers
virginie.adoc@orange.fr
05.61.49.57.88
SIRET : 401 080 213 000 36

C - Objet du marché public

■ **Objet du marché public:**

(Prendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA RENOVATION DE LA PISCINE INTERCOMMUNALE A PELUSSIN

- Date de la notification du marché public : **22 février 2022**
- Durée d'exécution du marché public : 15 mois.(suspension du délai du 17 juin 2022 au 13 mars 2023)
- Montant initial du marché public :
 - Taux de la TVA : 20%
 - Montant HT : 25 675 € : tranche ferme
 - Montant TTC : 30 810 €

Avenant 1 : affermissement de la tranche optionnelle

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 17 025 €
- Montant TTC : 20 430 €

Montant du marché public après avenant 1 :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 42 700 €
- Montant TTC : 51 240 €

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détailler toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Article L.2194.1

Depuis mars 2022, le bureau d'études ADOC accompagne la CCPR dans sa réflexion sur la réhabilitation de la piscine estivale intercommunale à Pélussin.

Sa mission a débuté avec la définition du programme et se termine avec la fin de la procédure de choix de la maîtrise d'œuvre.

Ce projet est complexe et va nécessiter environ une année d'études de la maîtrise d'œuvre.

Or, la CCPR ne dispose pas en interne des capacités techniques, notamment en matière d'architecture, pour contrôler et suivre la bonne exécution des prestations.

Il apparaît donc nécessaire de nous faire accompagner par un bureau d'études avec des compétences en architecture durant les études de conception d'avant-projets (stage ESQ, APS, APD).

Le bureau d'études ADOC a une parfaite connaissance du dossier puisqu'il nous accompagne depuis l'origine du projet.

Le lancement d'une nouvelle procédure de mise en concurrence engendrerait un coût supplémentaire et une perte de temps précieux au regard du travail déjà accompli par le cabinet ADOC.

Ainsi, il paraît économiquement plus pertinent de confier cette nouvelle mission au cabinet ADOC.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

(Cocher la case correspondante.)

Non

Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 11 825 €
- Montant TTC : 14 190 €
- % d'écart introduit par l'avenant (avenants 1 et 2 cumulés) : 112.37 %

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 54 525 €
- Montant TTC : 65 430 €

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Virginie COLLIGNON, gérante ADOC	Colomiers, le 20/10/23	

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : Pélussin, le 20/10/2023

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

Le Président

Serge RAULT



■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)